



## SOMMAIRE

### DOSSIER

- Les Maisons d'assistants maternels  
→ p. 1 à 3

### EN PRATIQUE

- Jeux et aménagement des espaces  
→ p. 4/5

### AU FIL DE L'ACTUALITÉ

- Accueil de dépannage  
→ p. 6

### FICHE LECTURE

- Des idées de lecture  
→ p. 7

### ACTUALITÉS DU RÉSEAU

- Nouveaux lieux et initiatives  
→ p. 8

→ Tous les numéros de la Lettre sont téléchargeables sur Internet :

[www.ain.fr/lettre-assistants-maternels-de-lain](http://www.ain.fr/lettre-assistants-maternels-de-lain)

[www.caf.fr/nous-connaitre/caf-de-l-ain/qui-sommes-nous/retrouvez-nos-publications](http://www.caf.fr/nous-connaitre/caf-de-l-ain/qui-sommes-nous/retrouvez-nos-publications)

## Exercer son métier autrement

# Les Maisons d'assistants maternels



Jessica, Sandra et Christine ont créé en 2019 la MAM *Un brin d'éveil*, à Prévessin-Moëns.

Alternative à l'accueil individuel et l'accueil collectif, les MAM séduisent de plus en plus les parents comme les assistants maternels.

Dispositif créé par la loi n° 2010-625 du 9 juin 2010, les MAM permettent à des assistants maternels (d'un à quatre maximum) d'exercer leur métier ensemble, hors du domicile, dans un local aménagé pour l'accueil des enfants. Les dispositions réglementaires et la convention nationale collective applicable aux assistants maternels agréés du particulier employeur sont applicables au sein d'une MAM.

Exercer en MAM permet aux assistants maternels de rompre avec l'isolement, de différencier le domicile du lieu de travail, de répondre à des besoins spécifiques des territoires peu couverts en modes de garde, de pouvoir plus facilement proposer un accueil adapté aux enfants porteurs de handicap. La MAM ouvre aussi le métier à des personnes

dont le logement ne permet pas d'accueillir les enfants chez elles.

Les bénéfices de l'accueil en MAM pour les enfants sont nombreux. L'accueil en petit groupe facilite leur sociabilisation : elle leur permet de « vivre ensemble » tout en respectant le rythme de chacun. Les nourrissons côtoient les plus grands et vice-versa. Ces échanges constituent une richesse pour eux. L'assistant maternel qui contractualise avec le parent employeur reste le référent de l'enfant. Préservée, sa relation individuelle et privilégiée avec l'enfant offre à celui-ci la sécurité affective indispensable à son développement. L'enfant pourra s'ouvrir aux autres et profiter sereinement de ces débuts de socialisation, avant le passage à l'école où il retrouvera peut-être ses copains de MAM. ●



## Créer une MAM, mode d'emploi

Dans l'Ain actuellement, 74 assistantes maternelles ont choisi d'exercer leur métier en MAM.

Il existe 27 MAM, qui accueillent environ 290 enfants.

Créer une MAM est ouvert à tous les assistants maternels agréés et aux candidats à l'agrément désirant exercer ainsi ce métier. La Caf et le Département apportent un soutien et un accompagnement actifs aux porteurs de projet, tout au long des étapes de préparation, de création, d'installation et de suivi.

Première étape : la réunion d'information. Co-animée par la Caf et le Département, elle permet d'obtenir des réponses à vos questions. Contenant des informations pratiques, le cadre départemental de référence vous est remis. Prochaines dates : 8 juillet, 16 septembre, 2 décembre. Inscriptions en ligne sur :

[www.ain.fr/solutions/maison-assistants-maternels-mam/](http://www.ain.fr/solutions/maison-assistants-maternels-mam/)

Un guide ministériel des MAM est téléchargeable. Le dossier de création est à envoyer par mail à :

[accueildujeuneenfant@ain.fr](mailto:accueildujeuneenfant@ain.fr)

### Travailler en équipe

Créer une MAM, c'est répondre à un besoin de places supplémentaires et de complémentarité avec les modes d'accueil existants. Les relais petite enfance, les communes, peuvent vous renseigner sur les services et besoins, les locaux disponibles... Le Département vous accompagne dans l'agencement de votre future MAM. L'indispensable visite des locaux par les services départementaux permet, avant de s'engager, de vérifier la faisabilité de votre projet.

### Un réseau d'échange et de rencontre

Depuis trois ans, un réseau départemental réunit les MAM de l'Ain. Chaque année, une conviviale journée de rencontre offre à tous les assistants maternels exerçant en MAM des temps d'échange, de partage, de ressourcement, de réflexion, autour d'un thème sur la petite enfance. Le rendez-vous 2024 a lieu le 21 juin, dans le cadre verdoyant du Domaine des saveurs – Les Planons.

Sonia Grandet, référente MAM à la Caf de l'Ain, et Sandrine Charnay, chargée du suivi d'établissements d'accueil du jeune enfant au Département, accompagnent les porteurs de projet de MAM.



Créer une MAM, c'est travailler en équipe, mettre en commun les idées et les compétences, faciliter la dynamique d'activités. Réfléchi et rédigé ensemble, le projet d'accueil commun comprend le projet éducatif, décrivant les valeurs et principes portés par la MAM, le projet de fonctionnement, qui sera communiqué aux parents afin de leur permettre de saisir les spécificités de ce mode de garde, et le règlement intérieur, précisant les modalités de collaboration des assistants maternels, précieuse base de dialogue et d'entente.

### La MAM, en pratique

- Le nombre maximum d'assistants maternels pouvant exercer simultanément au sein d'une MAM étant de quatre, le nombre total d'enfants de moins de 3 ans accueillis ne peut pas excéder seize.
- La délégation d'accueil, spécificité de l'exercice en MAM, est nominative et doit respecter la capacité de l'agrément de l'assistant maternel. Ses modalités sont à inscrire dans le projet d'accueil commun. ●

### Ressources documentaires

- [www.ain.fr/solutions/maison-assistants-maternels-mam/](http://www.ain.fr/solutions/maison-assistants-maternels-mam/)
- <https://monenfant.fr/web/guest/aide-au-demarrage-des-mam>
- Magazine L'assmat, n° 205, février-mars 2024, dossier « Penser l'organisation des MAM »

### Accompagnement et soutien financier

- La volonté forte de la Caf d'accompagner les MAM se traduit aussi par des aides au fonctionnement et à l'investissement, récemment revalorisées :

- la prime à l'installation, de 1 200 € (depuis janvier 2024), pour les assistants maternels nouvellement agréés, qu'ils exercent à domicile ou en MAM, pour l'achat de matériel de puériculture, de sécurité ou d'hygiène ;

- l'aide au démarrage, de 6 000 €, uniquement pour l'exercice en MAM ;

- le Plan d'investissement accueil du jeune enfant (PIAJE) ;

- le Prêt à l'amélioration du lieu d'accueil (PALA), au domicile ou en MAM ;

- le Fonds de modernisation (FME), pour les MAM de plus de dix ans d'activité et nécessitant des travaux de rénovation ou mise en conformité. ●

## Sur le terrain

### « On n'est plus seules »

Exercer leur métier autrement, pouvoir s'entraider, se relayer, motivaient Jessica, Christine et Sandra, qui ont ouvert en 2019, à Prévessin-Moëns, la MAM Un brin d'éveil. « On réfléchissait pour travailler hors de la maison. Nos enfants avaient grandi, le partage entre le domicile familial et l'accueil des enfants était plus difficile. Pour chacune de nous, c'était le bon moment » indiquent-elles.

Ensemble, elles ont élaboré le projet d'accueil, aménagé le local, suivi une formation sur travailler en équipe : « avoir toujours une trace écrite de ce qu'on fait (...), savoir s'adapter, être respectueux des autres » sont essentiels.

Ensemble, elles apprécient à 100 % leur nouvelle vie et, si c'était à refaire, n'hésiteraient pas une seconde : « La MAM a apporté une socialisation plus importante pour les enfants. Les parents aussi créent du lien entre eux ! On est plus reconnues professionnellement, les gens ont plus l'impression qu'on a "un vrai travail". Les projets sont plus faciles à mettre en place, l'adaptation des enfants est plus facile aussi. »

### Un plus pour la commune

À Manziat, village de 2 000 habitants, le maire souhaitait accueillir une MAM. Le projet de deux jeunes femmes, qui n'arrivaient pas à trouver un local à Mâcon, a retenu son attention.

La commune leur a permis de le concrétiser, en finançant les travaux d'aménagement d'un bâtiment inoccupé qu'elle avait acquis en 2017. « La MAM est bien placée, à côté des écoles, des jeux, de la bibliothèque. Elle amène un plus » se félicite Denis Lardet, maire.

### Une dynamique d'activités

À Loyettes, Christine, Fabienne et Hamida, n'ont qu'un conseil à donner à ceux qui hésitent à se lancer dans un projet de MAM : « Foncez ! » Assistantes maternelles depuis une dizaine d'années, elles avaient mûri durant deux ans leur projet. L'une d'elles a fait construire la maison sur son terrain. Ainsi est née la MAM Les Mini Pousses'Ain, en 2020.

Leur projet avait séduit aussi les parents. Aménagement des espaces, mobilier, tout est adapté aux enfants : « Ils deviennent



Christine, Fabienne et Hamida ont créé la MAM Les Mini Pousses'Ain, à Loyettes.

### Adeline confie son fils Charly à la MAM.

plus vite autonomes. » La MAM accueille aujourd'hui essentiellement des 0-3 ans : « Ils ont plus de copains du même âge ».

Mère de deux garçons, Adeline confirme : « À la MAM, j'ai senti vraiment Robin s'épanouir. Il s'est fait des copains qui l'ont suivi à l'école. On sent que les assistantes maternelles sont moins isolées, plus sereines. Il y a une vraie dynamique dans l'organisation des activités. On a



aussi moins l'impression de s'immiscer dans leur environnement, d'entrer chez elles, dans leur intimité. Dès que j'ai su que j'étais enceinte, j'ai réservé une place pour Charly. » Etre en MAM, c'est être une équipe, rappelle Christine : « Quand on a un souci avec un parent ou un enfant, à domicile c'est compliqué. À trois, on gère mieux les choses. »

C'est aussi pouvoir, grâce à la délégation, adapter leur temps de travail tout en offrant aux familles une large amplitude horaire. ●



## Jeux et aménagement des espaces

*Le jeu favorise le développement de l'enfant. Aménager différents espaces de jeux contribue fortement à l'accueil des enfants et à créer des repères spatiaux fixes.*

Il est important d'aménager des espaces de jeux qui répondent aux besoins cognitifs, moteur, affectifs, sociaux, des enfants, par exemple :

- le coin poupées, avec des boîtes ou casiers pour les coucher, des tissus pour les couvrir, des cuvettes avec serviettes et gants pour les laver, des biberons, des poussettes ou couffins pour les transporter;
- le coin garage, à disposer sur une petite table non collée au mur pour que les enfants puissent circuler autour;
- le coin moteur, pour les jeux que les enfants peuvent déplacer;
- le coin repos ou temps calme, avec tapis, coussins, canapé...

Mieux vaut prévoir un endroit où l'on se sent bien soi-même, que l'espace ne soit pas pensé que pour les enfants mais que l'adulte aussi y soit à son aise. Durant les temps de jeux, l'adulte « professeur » doit savoir garantir l'autonomie de l'enfant, de ses découvertes, le rassurer par une présence bienveillante mais ne pas être trop intrusif.



### Le coin bébés

Le coin bébés est à différencier du parc où l'on installe le tout-petit ponctuellement pour le mettre en sécurité. C'est un coin ouvert qui favorise la motricité, avec le moins d'obstacles possible. Privilégier les tapis en tissu qui favorisent les mouvements en toute sécurité. Il facilite aussi l'interaction avec les autres enfants. Les bébés ont besoin de ces contacts avec les plus grands, qui sont en capacité d'apprendre à faire attention. C'est un espace sensoriel où tous les sens doivent être représentés et sollicités, avec par exemple un sac à sons, des balles sensorielles, des livres à toucher, une roulette de massage... Varier les textures des objets : bois, textile, plastique...



### Pas de jeux multi-fonctions

Le jeu permet à l'enfant de développer ses compétences, son imaginaire, son autonomie. Éviter les jeux multifonctions, les jouets qui jouent tout seuls, à piles, électriques ou électroniques. Face à une poupée qui marche toute seule et qui parle, quelle part du jeu, de créativité, reste-t-il à l'enfant ? Ne pas proposer une trop grande quantité de jouets : la surcharge ne favorise pas l'exploration du jeu par l'enfant et son attention. L'offre doit être simplement variée, visible et en accès libre. ●

**Exemples d'aménagement des espaces de jeux et de détente chez des assistants maternels.**

## Des jeux adaptés à l'âge et aux compétences

Le choix des jeux proposés aux enfants n'est ni futile ni anodin. Proposer des jouets adaptés à l'âge et aux compétences des enfants, c'est mettre à disposition des objets choisis avec attention et discernement.

Le jouet est un médiateur de l'enfant à lui-même, de l'enfant aux autres enfants, et de l'enfant aux adultes. Pour l'enfant, tout objet peut devenir support de jeu. La seule limite vient des adultes qui veillent à sa sécurité.

Le jeu est une activité (le joueur est acteur) qui est libre (l'enfant peut consentir à jouer, choisir d'arrêter), gratuite (pas d'attente de résultat) et fictive (ce n'est pas réel, c'est « pour de faux »).

### Un classement des objets ludiques

Il existe un outil professionnel simple pour mieux connaître les jeux et jouets et les ranger, faire des propositions adaptées aux compétences des joueurs, ordonner les espaces de jeu : le COL (Classement des objets ludiques).

Celui-ci répertorie les jeux en quatre catégories :

- les jeux d'exercice : jouets utilisés dans des activités sensorielles, sonores, visuelles, tactiles, motrices, répétées pour le plaisir des effets ou des résultats obtenus (bâton de pluie, boîte à formes, tapis de découverte, culbuto, portique, tunnel...);
- les jeux symboliques : objets ludiques permettant au joueur de reproduire



ou d'inventer des actions, des situations, des événements, des scènes selon son imagination et en s'inspirant de la connaissance et de la compréhension qu'il a de la réalité (poupées, déguisements, figurines, univers Playmobil, pâte à modeler, tampons...);

- les jeux d'assemblage : éléments de jeu que l'on réunit en vue de réaliser un nouvel ensemble (puzzles, jeux d'agencement, Lego, Duplo, kit perles...);

- les jeux de règles : jeux collectifs le plus souvent, comportant un ensemble de conventions et d'obligations supposant l'adhésion des joueurs (loto, dominos, Memory, Uno...).

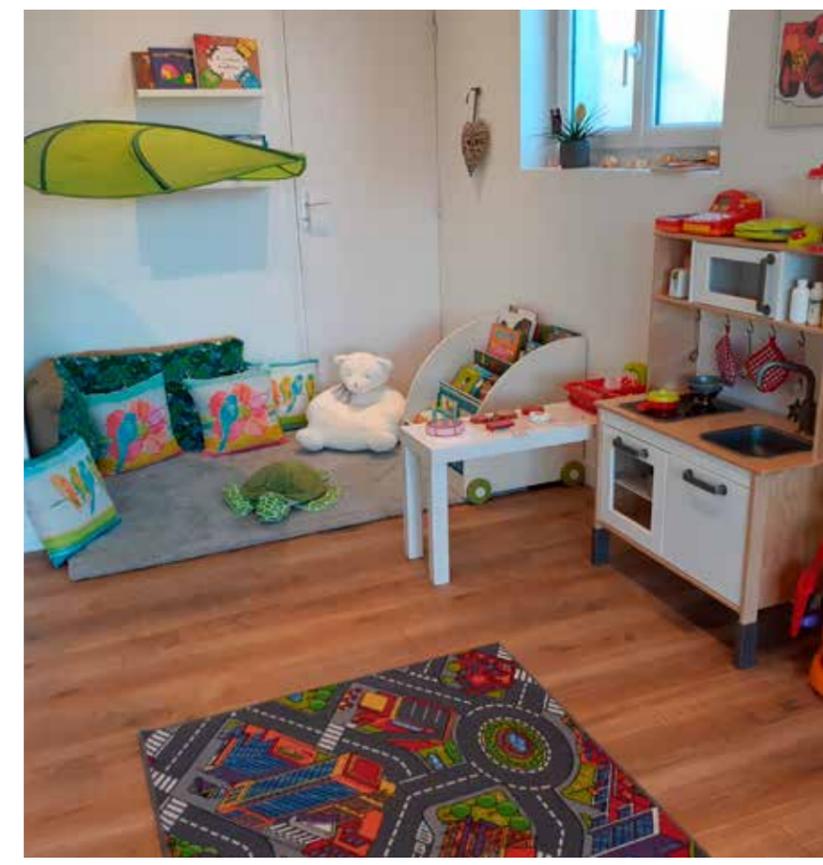
Les enfants doivent pouvoir évoluer au travers de ces quatre espaces de jeux en fonction de leur stade de développement.

### Laisser les enfants expérimenter

Le désordre que font les tout-petits en jouant est développemental. Ne

pas s'inquiéter et observer plutôt les idées de jeux originales avec curiosité et bienveillance.

Quels que soient les objets proposés à un jeune enfant, il les utilise selon ses capacités sensori-motrices. Ses premières découvertes sont souvent liées au hasard. Puis il va reproduire ses gestes sur de nouveaux supports, avoir des séquences motrices de plus en plus longues et diversifiées, répéter de plus en plus souvent pour reproduire le même effet. Laissons-le découvrir et expérimenter. De nombreuses situations de la vie quotidienne sont des activités sensori-motrices ludiques. Les jeux « de nourrice » (la petite bête qui monte, à dada sur mon bidet...) sont aussi des jeux d'exercice. Les jeux interactifs adulte-enfant sont emplis de découvertes sensorielles et motrices, relationnelles, cognitives, linguistiques... Au début du jeu, l'adulte est l'animateur. Peu à peu, l'enfant passe d'un rôle de spectateur à celui d'acteur. ●



## Accueil de dépannage

La récente possibilité de « dépannage » permet d'accueillir un enfant de plus, dans le cadre de l'agrément, avec un contrat de travail, maximum 50 heures/mois, toujours dans la limite de 4 enfants de moins de 3 ans. Elle ne peut être utilisée que de manière ponctuelle (durant 3 mois au plus pour le même enfant), notamment pour remplacer un collègue momentanément indisponible ou pour soutenir un retour à l'emploi, un accès à une formation ou un parent isolé.

Vous devez en informer les parents ou représentants légaux des enfants qui vous sont confiés habituellement et, au plus tard sous 48 heures, le Département, par courrier ou via [www.ain.fr](http://www.ain.fr), en indiquant les noms, adresses postales et électroniques et numéros de téléphone du ou des représentants légaux de l'enfant accueilli, et les dates et heures de son accueil. Attention: l'accueil de dépannage ne peut être mobilisé que si votre agrément l'autorise (article 5 des arrêtés produits depuis janvier 2023). Si celui-ci est antérieur ou ne l'autorise pas, vous pouvez solliciter par courrier l'ouverture de cette possibilité. Le Département a un délai réglementaire de trois mois maximum pour instruire la demande et vous répondre. ●

Département de l'Ain  
BP 50415 - 01012 Bourg-en-Bresse Cedex

### Soins médicaux des enfants

De nombreux traitements et soins médicaux peuvent être administrés à l'enfant au domicile, avant et après l'accueil. Toutefois, certains doivent l'être durant l'accueil. Le cadre réglementaire doit être respecté, notamment le remplissage d'un registre médical pour chaque enfant accueilli. ●

Modèle de registre et réglementation sur:  
[www.ain.fr/sante-enfants-assmat](http://www.ain.fr/sante-enfants-assmat)

### Lait infantile

Le lait sous forme liquide, une fois la bouteille ouverte, se conserve 48 heures au maximum au réfrigérateur (pas dans la porte). Le lait en poudre se garde un mois après ouverture de la boîte, bien refermée, dans un endroit sec, à température ambiante. Le lait reconstitué devient très fragile, les germes pouvant se multiplier rapidement.

Le biberon doit être préparé juste avant d'être donné au bébé. Le lait doit être donné dans l'heure s'il est à température ambiante, dans la demi-heure s'il est réchauffé. Ne pas conserver un biberon entamé pour la tétée suivante, même

au réfrigérateur. Exceptionnellement, le biberon peut être préparé à l'avance et conservé au réfrigérateur 4 heures (pas dans la porte).

Le préchauffage se fait au bain-marie ou au chauffe-biberon. Le micro-ondes est déconseillé du fait du risque de brûlure. ●

### Monenfant.fr

Dans le cadre des évolutions de l'accueil individuel, les assistants maternels doivent s'inscrire sur le site monenfant.fr; mettre à jour leurs disponibilités, informer la Caf en cas de suspension de l'agrément. Sur demande, certaines informations peuvent ne pas être publiées sur le site. Le manquement à l'obligation de déclaration ne peut pas être un motif de retrait ou de suspension d'agrément mais de rappel par la Caf. Les nouveautés sont à retrouver dans Actualités, page « Je suis un professionnel ». ●

<https://monenfant.fr/comment-nous-contacter>

Contact Caf: Sophie Jacob  
[monenfant@caf01.caf.fr](mailto:monenfant@caf01.caf.fr)

## Pomme de Reinette

### Des pistes pour accompagner les enfants aux besoins particuliers



L'aménagement de l'espace est particulièrement important lorsque l'on accueille des enfants à besoins spécifiques. Autant que possible, il est préférable que chaque lieu soit dédié à une fonction afin que l'enfant se repère mieux. Lorsque l'on détecte les premiers signes de tension chez l'enfant (émotion forte, surcharge sensorielle ou simple excitation), il est bénéfique de lui proposer un espace de répit qui aura été pensé en amont et expliqué aux enfants pour éviter qu'il ne soit détourné de sa fonction.

Il est préférable que cet espace soit restreint et légèrement isolé sensoriellement (tente pop-up, rideau, cabane, espace sous une table), ce qui permet à l'enfant de se recentrer. On peut l'agrémenter de coussins, plaids, d'un objet de retour au calme (bouteille sensorielle par exemple), d'une musique douce, d'une lumière faible. Toutefois, cet espace fonctionne mieux s'il est relativement

neutre au niveau sensoriel (on évitera les surstimulations auditives, visuelles...) et s'il ne s'apparente pas à un espace de jeu. Lorsque la configuration ne permet pas de l'aménager, une boîte de retour au calme peut être proposée. Pomme de Reinette peut vous accompagner pour prendre en compte les besoins spécifiques de certains enfants dans l'aménagement de l'espace d'accueil. ●

Tél. 06 24 03 86 87 / 06 03 35 97 50 (Cindy Morel et Audrey Odorico) [pomedereinette@eu-asso.fr](mailto:pomedereinette@eu-asso.fr)



# Des idées de lecture

Petite sélection\* d'ouvrages pour les assistants maternels et les parents, autour du jeu, et exemples de jeux d'éveil.

\* Réalisée en collaboration avec la Direction de la lecture publique de l'Ain.

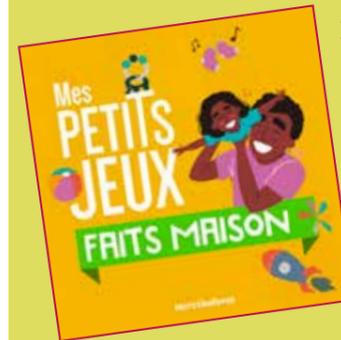
## Pour les professionnels et les parents

### ➤ 100 idées et activités pour éveiller votre bébé



Clémentine Luzu, illustré par Stéphanie Rubini - Éditions Hatier  
Cent fiches théoriques et des idées de jeux pour favoriser l'éveil, l'environnement et le bien-être des tout-petits durant leurs premiers dix-huit mois...

### ➤ Mes petits jeux faits maison



Éditions Merci les livres  
Vingt et un jeux faciles à réaliser et économiques pour amuser l'enfant de 0 à 5 ans, à fabriquer chez soi : hochet pour les tout-petits, marionnettes en chaussettes, échasses en boîtes de conserve...

### ➤ Aménager les espaces de jeu des tout-petits

Anne-Marie Fontaine  
Éditions Philippe Duval  
Des pistes de réflexion pour améliorer la conception des espaces de jeu aussi bien dans les espaces d'accueil collectif qu'au domicile des assistants maternels.



### ➤ Pourquoi les bébés jouent ?



Laurence Rameau  
Éditions Philippe Duval  
L'auteur montre comment les tout-petits jouent à découvrir le monde autour d'eux, à l'explorer et le tester. Elle prévient les adultes des erreurs à ne pas commettre.

### ➤ Tout savoir sur l'éveil des tout-petits

Marianne Bertrel, illustrations Marie Riem  
Éditions Marianne Bertrel  
Dix-sept fiches pratiques et pleines d'informations pour accompagner l'enfant dans son développement moteur et son éveil au monde, écrites par une spécialiste du bébé et du jeune enfant.



## Des jeux pour les enfants

### ➤ Des jeux d'exercice pour toucher, écouter, regarder, bouger : tapis de découverte, portiques...



© Freepik



© Freepik

### ➤ Des jeux d'assemblage, de construction : puzzles, legos, pyramides...



© Freepik

### ➤ Des jeux symboliques pour imiter, inventer : poupées, figurines, déguisements, peluches, marionnettes...



© Freepik



© Freepik



# ACTUALITÉS DU RÉSEAU



## Nouveaux lieux

- Le secteur **Bellignat, Échallon, Groissiat, Izernore** dispose désormais d'un relais petite enfance, à Bellignat.
- Une MAM (maison d'assistants maternels) a ouvert à **Jasseron**.
- Des microcrèches sont nées à **Lagnieu, Tossiat, Ferney-Voltaire**, et une crèche à **Ceyzériat**.

## Animations

Le relais de **Béligneux** a mis en place des ateliers bimensuels de mini-yoga, de 45 min, avec Sylvie Gagneux, éducatrice de jeunes enfants formée au yoga pour les petits. Sur un fond musical, les enfants dansent puis vont vers des postures (le papillon, la poupée molle...)



Les enfants et assistants maternels du relais de **Montluel** ont profité d'une première sortie à la Ferme de Briska à Chavanoz.



Au relais de **Meximieux**, l'année a débuté par un convivial repas entre assistantes maternelles – une première à renouveler. Elle s'est poursuivie avec un joyeux Mardi gras puis, en mars, avec une séance de ciné-doudou.



Organisée par les relais de **Montréal-la-Cluse, Oyonnax** et **Valserhône**, avec le soutien du Département et de l'ARS, la conférence sur le développement du langage chez le jeune enfant a été suivie d'ateliers parents/enfants et assistants maternels/enfants.



Depuis l'automne, le bibliobus dessert le relais de **Torcieu** deux fois par an, permettant ainsi aux enfants et assistants maternels d'emprunter des livres et des outils d'animation. Un partenariat d'autant plus important qu'il n'y a pas de bibliothèque dans les petites communes du secteur.



Au relais de **Val-Revermont**, 2024 est source de « mieux-être » avec des ateliers pour les enfants, les assistants maternels, les parents et les seniors, pour découvrir le yoga, la sophrologie, la médiation animale, les bulles sensorielles, avec l'approche Snoezelen, et des formations pour les professionnels. En projet multi-partenarial pour l'automne, se profile la Semaine de l'inclusion.



Le 18 mars, les relais de la communauté de communes **Bresse et Saône**, avec le CDS de Pont-de-Vaux (Département) et le soutien de l'ARS, ont proposé une conférence sur le sommeil du jeune enfant pour les familles, les assistants maternels et les professionnels de la petite enfance et de la santé. 73 participants étaient présents. Chacun est reparti avec des conseils pour apprendre à l'enfant à bien dormir et aller au lit calmement.

Trois assistantes maternelles des relais de **Certines** et **Ceyzériat** ont participé au spectacle réalisé par les professionnels petite enfance du Grand Bourg avec la compagnie du Théâtre des Bords de Saône, pour la Semaine de la petite enfance. D'autres spectacles étaient aussi à l'agenda, en mars et en juin.



## Professionalisation

Les relais de **Meximieux** et de **Saint-Vulbas** ont organisé en avril un premier job dating. Des assistantes maternelles de quatre communes étaient présentes, ainsi que la puéricultrice de la PMI (Département). En parallèle, le même jour, un job dating réunissait les relais d'**Ambérieu-en-Bugey, Lagnieu** et **Torcieu**.

Les relais de la **Plaine de l'Ain** se sont unis pour organiser, le 7 juin, un événement de promotion du métier d'assistant maternel, à Lagnieu.



Le relais d'**Ambérieu-en-Bugey** a mis en place des séances d'analyse des pratiques professionnelles. Côté formation, la gestion du stress et « accompagner l'évolution motrice et sensorielle de l'enfant » sont au programme à l'automne.

Le relais de **Montréal-la-Cluse** prévoit à la rentrée des formations sur « gérer son stress en situation professionnelle » et « fabrication de produits ménagers éco-responsables ».

Le 25 mai, les relais de **Certines, Saint-Trivier-de-Courtes, Val-Revermont, Ceyzériat** et **Montrevel** ont affrété un bus pour se rendre au congrès Assmat 2 à Eurexpo. Une journée riche de conférences, ateliers, découvertes de matériel.

Au menu des formations proposées par les relais de **Certines** et **Ceyzériat** : « les enjeux de la socialisation du jeune enfant », « droits et devoirs dans l'exercice du métier », « les émotions du jeune enfant ».

### La Lettre des assistants maternels de l'Ain

**Directeur de la publication:** Thierry Clément, directeur général adjoint chargé de la solidarité, Département de l'Ain ; Hélène Magnon, directrice par intérim de la Caf de l'Ain • **Comité de rédaction:** Lucie Pothin, Angélique Millour, Géraldine Landré (Département) – Sonia Grandet (Caf de l'Ain) – Charlotte Bertrand, Émilie Launay, Élodie Lemaire, Lucie Charreton, Vanessa Ollier, Juliette Pinot et Marie Richard, animatrices de RPE • **Réalisation:** Abscisse Communication • **Rédaction:** Annick Joasson • **Crédits photographiques:** Département, Caf de l'Ain, RPE, assistants maternels • **Impression:** ESAT du Colombier – ODYNEO – Tél. 04 79 87 34 33.

